



Vente maison familiale avant succession,

Par **josiane lesne**, le **31/12/2016** à **17:22**

bonjour,
est -il possible pour un membre d'une fratrie de racheter la maison familiale, avec l'accord des frère , soeur et parent seul, tout en laissant la jouissance de la maison au parent restant et en distribuant les parts selon celles du futur héritage?
en sachant que le parent restant n'a pas utilité de liquidités?
merci de votre réponse

Par **youris**, le **31/12/2016** à **18:29**

bonjour,
pour racheter, il faut que tous les propriétaires du bien soient d'accord pour vous le vendre.
salutations